

L'avenir ne peut pas attendre

Promouvoir les droits et la liberté de choix des générations présentes et futures

Rapport à l'occasion du
trentième anniversaire de la
Conférence internationale
sur la population et le
développement



L'avenir ne peut pas attendre →

Six priorités d'action

Pour construire un avenir meilleur, tous les pays doivent atteindre un plus grand nombre de personnes grâce à des solutions efficaces, optimiser leurs investissements et combler les inégalités qui freinent le développement et fragilisent le tissu social. À l'occasion de la CIPD30, six priorités d'action ont été définies pour orienter les progrès vers un avenir centré sur les personnes.

- 1 Renforcer l'investissement pour élargir les choix et les capacités des individus,** notamment à travers les soins de santé sexuelle et reproductive, afin d'accélérer le développement social et économique tout en évitant toute ingénierie démographique fondée sur des objectifs tels que les taux de fécondité.
- 2 Renforcer les systèmes de données démographiques** pour combler les lacunes et répondre aux nouveaux besoins générés par la conjonction des mégatendances.
- 3 Garantir un accès universel à la santé sexuelle et reproductive,** en tant que droit fondamental et levier d'un développement plus solide, inclusif et résilient.
- 4 Mettre en œuvre des mesures de protection climatique tenant compte des questions de genre,** qui protègent la vie et les perspectives de toutes et tous.
- 5 Éradiquer la violence basée sur le genre** afin que toutes les femmes et les filles puissent vivre en sécurité et librement, contribuer à des sociétés plus pacifiques et à des économies plus prospères.
- 6 Exploiter le potentiel de la technologie pour promouvoir un développement inclusif.**



La Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) de 1994 a formulé une vision ambitieuse. Son célèbre Programme d'action a affirmé que les individus, et non les objectifs démographiques, constituent la véritable richesse des nations. Il a souligné que le développement durable repose sur le droit de chaque individu de prendre des décisions concernant son corps, sa vie et son avenir. Le Programme d'action de la CIPD a proposé une trajectoire vers un monde de paix, de prospérité et d'équilibre.

Table des matières

L'avenir ne peut pas attendre : six priorités d'action	deuxième de couverture
Avant-propos	3
CIPD30 : une réflexion et un engagement renouvelé en faveur d'une action ambitieuse	4
Processus d'examen de la CIPD30 et étapes clés	4
Les progrès en matière de santé et de choix	5
Des défis en temps de troubles	5
Naviguer les mégatendances	6
Changement démographique et durabilité	6
L'avenir de la santé et des droits sexuels et reproductifs	6
L'avenir des données démographiques	6
La CIPD et l'action climatique	7
Un avenir numérique sûr	7
Conférences et examens régionaux	9
Priorités communes à toutes les régions	9
Région arabe	10
Région de la CEE	12
Afrique	14
Amérique latine et Caraïbes	16
Asie et Pacifique	18
Dialogues mondiaux sur l'avenir de la population et du développement	20
Dialogue sur la jeunesse : tracer un avenir centré sur la jeunesse	20
Dialogue sur la diversité démographique et le développement durable : des opportunités à l'ère des transformations démographiques	20
Dialogue sur la technologie et les droits : un avenir numérique au service de tous	20
La voie à suivre : partenariat et vision commune	21
Vers un avenir centré sur les personnes	quatrième de couverture



AVANT-PROPOS

Il y a 30 ans, la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) se tenait au Caire. Alors que nous célébrons cet anniversaire historique en évaluant les progrès accomplis depuis lors à l'échelle mondiale, nous avons l'occasion de raviver la vision ambitieuse portée par le Programme d'action de la CIPD.

Dans la quête d'un monde de paix, de prospérité et d'équilibre, ce Programme d'action demeure aujourd'hui aussi actuel et pertinent qu'il l'était en 1994. La réalisation des objectifs de développement durable repose sur l'autonomisation des femmes, l'égalité des genres et le respect de la santé et des droits sexuels et reproductifs de toutes et tous, partout dans le monde.

Depuis Le Caire, des avancées considérables ont été enregistrées, comme le résume le rapport suivant, qui s'appuie sur un bilan mondial complet réalisé en 2024 sous la direction des commissions économiques des Nations Unies et de l'UNFPA. L'idée de fixer des objectifs démographiques rigides et de recourir à des pratiques coercitives pour les atteindre a été largement abandonnée. Nous avons accompli des progrès notables en matière de santé sexuelle et reproductive, notamment grâce à un meilleur accès à la contraception. Les écarts entre les genres dans le domaine de l'éducation ont été en grande partie comblés. Une nouvelle génération de politiques publiques a vu le jour pour promouvoir l'égalité des genres et la liberté de choix en matière de reproduction, notamment grâce à des mesures sur le congé familial et des aides financières pour la garde d'enfants.

Toutefois, l'examen met également en lumière à quel point les mégatendances mondiales (notamment les changements climatiques, l'instabilité économique et les conflits) compromettent ces acquis. Les transformations historiques des dynamiques démographiques, conjuguées aux technologies émergentes, ont donné naissance à une combinaison complexe de promesses et de risques.

Pour relever ces défis, les sociétés doivent pouvoir faire preuve de résilience et prospérer malgré l'adversité, ce qui dépend plus que jamais de la liberté des individus de faire les choix les plus adaptés à leur situation. Cela inclut le droit fondamental de décider d'avoir ou non des enfants, et du moment de leur naissance. Qu'il s'agisse de cohésion sociale ou de dynamisme économique, toute société tire profit du fait que chacun de ses membres vive dans la dignité, jouisse de ses droits et bénéficie de véritables opportunités.

L'UNFPA réaffirme son engagement envers le Programme d'action et ses principes, conscient de son impact et de la manière dont il continue d'inspirer nos nombreux partenaires à travers le monde. Chaque jour, nous œuvrons à sa concrétisation, des villages les plus reculés aux forums où se décident les politiques. Nous restons convaincus que le développement centré sur les personnes et en phase avec la richesse des potentialités humaines demeure la voie à suivre.



Diene Keita
Directrice exécutive de l'UNFPA
Sous-secrétaire générale des Nations Unies

CIPD30

Une réflexion et un engagement renouvelés en faveur d'une action ambitieuse

Le trentième anniversaire de la CIPD (CIPD30) a été l'occasion de faire le point sur les progrès accomplis, de célébrer les réussites et de raviver cette vision ambitieuse. La CIPD30 est centrée sur les personnes. Des discussions inclusives ont réuni jeunes, parlementaires, représentants des États membres des Nations Unies, experts d'organisations internationales et régionales, universitaires, militants de la société civile, entrepreneurs et autorités locales.

Processus d'examen de la CIPD30



Cinq conférences régionales sur la population : couvrant l'Afrique, les États arabes, l'Asie et le Pacifique, l'Europe, l'Asie centrale et l'Amérique du Nord, ainsi que l'Amérique latine et les Caraïbes.



Trois dialogues mondiaux : sur la jeunesse, la diversité démographique et la technologie, ont réuni **2 500 participants**, à la fois en présentiel et en ligne.



Une campagne numérique : a atteint **18 500 jeunes**, favorisant leur engagement et stimulant le dialogue.



Événements liés à la CIPD30 : une série d'événements consacrés à la justice de genre, à l'action parlementaire et à la mise en œuvre locale de la CIPD a rassemblé **7 200 participants**.

Étapes clés

Déclaration politique adoptée lors de la CPD57 : réaffirmation de l'engagement mondial envers le Programme d'action de la CIPD, traçant la voie pour la prochaine décennie et donnant la priorité aux droits sexuels et reproductifs ainsi qu'à l'égalité des genres.

Positionnement stratégique de la CIPD lors du Sommet de l'avenir : renforcement de son rôle dans les débats mondiaux sur la durabilité, les droits humains et la résilience, en alignant ses principes sur les futurs objectifs mondiaux de développement.

Réunion de l'Assemblée générale des Nations Unies pour commémorer la CIPD30 : un moment historique au cours duquel les dirigeants mondiaux ont réaffirmé les avancées de la CIPD et se sont engagés à intensifier les efforts pour atteindre ses objectifs d'ici 2030.

Les progrès en matière de santé et de choix

L'examen de la CIPD30 a mis en lumière les progrès accomplis en matière de santé et de choix au cours des 30 dernières années.

- Les systèmes nationaux de planification démographique et de santé **garantissent le respect des droits et des choix en matière de reproduction.**
- **De nombreux pays ont adopté des politiques visant à réduire les grossesses précoces**, à favoriser l'espacement des naissances, à offrir des congés parentaux et à soutenir financièrement la garde d'enfants.
- **La santé sexuelle est désormais reconnue comme essentielle au bien-être.**
- **La plupart des gouvernements proposent des services de planification familiale** et soutiennent la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR) des adolescents.
- **L'utilisation de méthodes contraceptives modernes a presque doublé depuis 1990,**
- **et la mortalité maternelle a fortement diminué.** Les progrès ont ralenti depuis 2015, avec des inégalités persistantes certaines régions et groupes de population.
- **Les taux d'infection par le VIH et la mortalité associée ont fortement diminué**, mais les progrès restent inégaux.
- **Les filles et les garçons ont un accès égal à l'enseignement primaire dans environ deux tiers des pays.**



Des défis en temps de troubles

L'examen a également mis en évidence les défis et les reculs observés. Les crises mondiales (notamment la pandémie de COVID-19, les catastrophes climatiques, les conflits et l'instabilité économique) ont défait certains progrès en matière de santé maternelle, pesé sur les budgets de santé et accru les risques de violence basée sur le genre. Les droits des femmes et des filles sont menacés, près de la moitié des grossesses sont non désirées et aucun pays n'a encore atteint l'égalité des genres. Les divisions politiques ont fragilisé le consensus mondial sur les priorités en matière de population et de développement. En outre, la montée du nationalisme, l'aggravation des inégalités et la désinformation alimentent la polarisation des sociétés. L'érosion de la confiance dans la gouvernance, le recul du soutien aux institutions multilatérales et la baisse des financements compromettent la fourniture de services essentiels et entravent la coopération internationale.

Naviguer les mégatendances

À l'occasion du trentième anniversaire de la CIPD, l'UNFPA a commandé cinq documents de réflexion pour explorer comment le Programme d'action peut orienter le développement futur. Ces études portent sur le changement démographique, la SDR, les données démographiques, l'action climatique et la transformation numérique. Ensemble, ces travaux proposent des recommandations prospectives pour poursuivre les progrès en matière de droits et de liberté de choix dans un monde en mutation rapide.



Changement démographique et durabilité

- Intégrer les tendances et projections démographiques dans les politiques publiques, les infrastructures et la planification des services, en particulier à l'échelle infranationale.
- Lever les obstacles aux choix en matière de reproduction, notamment en facilitant l'accès à la contraception et aux services de prise en charge de l'infertilité.
- Investir dans la jeunesse et promouvoir la participation des femmes, des migrants et des personnes âgées au marché du travail, en garantissant des emplois et des salaires décents.
- Renforcer la planification urbaine afin de favoriser des communautés inclusives, durables et résilientes face aux changements climatiques.
- Reconnaître et valoriser l'économie des soins, en garantissant aux travailleurs de ce secteur des salaires justes et des conditions de travail décentes.
- Promouvoir des politiques migratoires humaines, garantissant une migration sûre et régulière.



L'avenir de la santé et des droits sexuels et reproductifs

- Veiller à ce que la couverture sanitaire universelle inclue des services de SDR de qualité, centrés sur la personne, tout au long de la vie.
- Exploiter l'analyse démographique et les systèmes de données intégrés pour anticiper l'évolution des besoins en services.
- Donner la priorité à une éducation complète à la sexualité, incluant l'assurance qualité des contenus en ligne et des programmes scolaires fondés sur des valeurs.
- Créer des alliances intersectorielles pour défendre des objectifs communs et contrer la polarisation des sociétés.



L'avenir des données démographiques

- Passer à des systèmes de données intégrés combinant recensements, enquêtes et données administratives.
- Mettre en place des cadres de gouvernance fondés sur les droits pour protéger la confidentialité des données et gérer les risques liés à l'intelligence artificielle.
- Renforcer le financement national des systèmes de données et intégrer les investissements statistiques dans tous les secteurs.
- Renforcer les capacités dans les pays du Sud, notamment par la formation et la création de centres d'excellence.



La CIPD et l'action climatique

- Intégrer la SDSR et l'égalité des genres dans les réponses aux changements climatiques, et garantir la continuité des services de santé reproductive en cas de perturbation.
- Renforcer les systèmes de santé résilients face aux changements climatiques, notamment grâce à des mesures de protection sociale.
- Inclure les jeunes dans la gouvernance climatique et investir dans la recherche sur les effets des changements climatiques sur leur avenir.
- Utiliser la cartographie géospatiale pour orienter les stratégies d'adaptation et de préparation.
- Promouvoir une migration sûre et inclusive pour les personnes déplacées en raison des changements climatiques ou de la dégradation de l'environnement.
- Faire progresser l'urbanisme vert, et promouvoir des modes de consommation et de production durables.



Un avenir numérique sûr

- Garantir la sécurité dès la conception en s'appuyant sur des normes, des mécanismes de consentement et un soutien à la diversité dans le secteur technologique, y compris aux postes de direction.
- Promouvoir une gouvernance technologique fondée sur les droits et des modèles commerciaux transparents, qui protègent la vie privée des utilisateurs.
- Réglementer les contenus préjudiciables, protéger les données personnelles et responsabiliser les plateformes numériques.
- Investir dans des outils proactifs, des partenariats solides et des initiatives de sensibilisation pour renforcer la résilience numérique de toutes et tous.

« Nous avons l'occasion de faire avancer le débat... En réaffirmant la nécessité d'accepter la diversité démographique non seulement comme un impératif moral, mais aussi comme une nécessité stratégique pour atteindre des objectifs de développement inclusifs et durables, conformément à la vision transformatrice du Programme d'action de la CIPD, qui place les droits et les choix des individus au cœur du développement. »

Diene Keita, Directrice exécutive adjointe chargée des programmes, maintenant Directrice exécutive de l'UNFPA, lors du dialogue de la CIPD30 sur la diversité démographique

Cinq conférences régionales sur la population, organisées en 2023 par les commissions économiques et sociales régionales des Nations Unies, ont mis en lumière des tendances, des préoccupations et des innovations propres à l'Afrique, aux États arabes, à l'Asie et au Pacifique, à l'Europe, à l'Asie centrale, à l'Amérique du Nord, ainsi qu'à l'Amérique latine et aux Caraïbes.



73,7
ans

Espérance de vie
mondiale en 2024, contre
64,5 ans en 1994.

972
millions

Nombre de femmes
âgées de 15 à 49 ans
utilisant un moyen de
contraception (contre
592 millions
en 1990).

$\frac{2}{3}$

des pays ont atteint la
parité entre les genres
à l'école primaire.



Conférences et examens régionaux

Priorités communes à toutes les régions

Plusieurs thèmes sont apparus de manière récurrente dans l'ensemble des examens régionaux :

- **L'accès universel à la santé et aux droits sexuels et reproductifs** demeure un pilier du développement durable et de l'égalité des genres. Les obstacles aux soins doivent être levés à toutes les étapes de la vie.
- **Mettre fin à la violence basée sur le genre** exige des réformes juridiques et un changement des normes sociales, notamment l'implication des hommes et des garçons et la lutte contre la violence basée sur le genre par l'intermédiaire de la technologie.
- **Les disparités en matière de santé maternelle** persistent, en particulier dans les zones rurales et parmi les populations marginalisées, ce qui nécessite des systèmes de soins complets et équitables.
- **Les grossesses chez les adolescentes** continuent de compromettre les droits et l'avenir des filles, mettant en évidence la nécessité de proposer des services de SDSR adaptés aux jeunes et un soutien global aux jeunes mères.
- **L'éducation des filles** est compromise par les mariages et grossesses précoces. Parmi les stratégies efficaces figurent la scolarisation obligatoire, l'éducation à la sexualité et les mesures visant à réduire la charge des soins non rémunérés.
- **La prévention du VIH** doit être renforcée grâce à des services ciblant les jeunes, à des efforts accrus de lutte contre la stigmatisation et à un accès élargi au dépistage.
- **La résilience face aux crises** est essentielle. Les systèmes de santé et les services de SDSR tenant compte des questions de genre, y compris dans les situations de crise humanitaire, doivent être maintenus malgré les chocs climatiques, migratoires ou les catastrophes.

La région arabe

Sixième examen de la Conférence internationale sur la population et le développement

Dix ans après la Déclaration du Caire, la région arabe a procédé à son sixième examen de la CIPD, sous l'égide de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), de la Ligue des États arabes (LEA) et de l'UNFPA. Cet examen a mis l'accent sur la gouvernance inclusive, le respect des droits et la résilience face aux défis régionaux.

Séance de clôture de la Conférence régionale sur la population et le développement dans les États arabes le 14 septembre 2023 : Dr. Natalia Kanem, Directrice exécutive de l'UNFPA ; Chouaa Dassouki, Directrice du Département des politiques démographiques de la Ligue des États arabes ; Fadoua Bakhadda, Directrice du Bureau régional pour le monde arabe de l'International Planned Parenthood Federation ; Laila Baker, Directrice régionale de l'UNFPA pour les États arabes ; et Mehrinaz El Awady, Directrice du Groupe sur l'équité entre les sexes, la population et le développement inclusif de la CESAO.



Des responsables gouvernementaux, des parlementaires, ainsi que des représentants d'institutions nationales de défense des droits humains, d'organisations régionales, de la société civile et des jeunes ont participé à la Conférence régionale sur la population et le développement dans les États arabes, qui s'est tenue les 13 et 14 septembre 2023 à Beyrouth, au Liban.

Principales recommandations

Gouvernance, droits et financement

- Intégrer des approches inclusives et fondées sur les droits dans toutes les politiques liées à la population et au développement.
- Renforcer les systèmes de gouvernance, les processus participatifs et les mécanismes de responsabilité.
- Accroître la marge de manœuvre budgétaire pour renforcer les capacités institutionnelles, élaborer des cadres directeurs efficaces et coordonner la mise en œuvre intersectorielle.
- Promouvoir la justice sociale et renforcer la résilience des systèmes face aux changements climatiques et aux crises.

Égalité des genres et santé et droits sexuels et reproductifs

- Élargir l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive dans le cadre de la couverture sanitaire universelle, en adoptant une approche fondée sur le cycle de vie.
- Adopter et appliquer des lois visant à éliminer la discrimination et la violence basées sur le genre.
- Garantir l'autonomisation des femmes et intégrer la dimension de genre dans les stratégies nationales.

Données et éléments de preuve

- Investir dans les systèmes de données et la recherche pour soutenir l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes.
- Renforcer les capacités d'analyse afin de suivre les progrès accomplis dans le cadre des engagements pris lors de la CIPD et de la Déclaration du Caire.

Coopération régionale

- Encourager le dialogue, la coopération et l'apprentissage entre pairs pour relever les défis communs tels que les déplacements de population, l'insécurité alimentaire et les changements climatiques.

→ Région de la CEE

Garantir les droits et les choix dans un contexte de transformations démographiques

Avec le soutien de l'UNFPA, la Commission économique pour l'Europe (CEE) a conduit l'examen de la CIPD30 dans la région de la CEE, qui regroupe 56 États membres en Europe, en Asie centrale et en Amérique du Nord. Cet examen a évalué la mise en œuvre du Programme d'action et des recommandations figurant dans le résumé du Président de la Conférence régionale de la CEE-ONU de 2013 sur la CIPD au-delà de 2014. Plusieurs États membres de la CEE ont réaffirmé leur engagement envers les principes de la CIPD et la mise en œuvre de son Programme d'action et des cadres connexes.

Alexei Buzu, ministre du Travail et de la Protection sociale de la République de Moldova et Coprésident de la Conférence régionale de la CEE sur la CIPD30, s'est adressé aux participants à Genève, en Suisse, le 20 octobre 2023.



Ouverture de la Conférence régionale de la CEE sur la CIPD30 à Genève, en Suisse, le 20 octobre 2023 : Lisa Warth, Cheffe de l'unité Population de la CEE ; Tatiana Molcean, Secrétaire exécutive de la CEE ; Aurora Díaz-Rato Revuelta, Ambassadrice et Représentante permanente de l'Espagne auprès des Nations Unies à Genève et Coprésidente ; Alexei Buzu, ministre du Travail et de la Protection sociale de la République de Moldova et Coprésident ; Diene Keita, Directrice exécutive adjointe chargée des programmes, UNFPA ; et Florence Bauer, Directrice régionale de l'UNFPA pour l'Europe de l'Est et l'Asie centrale.

Principales recommandations

Résilience démographique et innovation politique

- Élaborer des politiques fondées sur les dynamiques démographiques, qui misent sur le potentiel individuel, favorisent l'égalité des genres et soutiennent le renforcement des capacités tout au long de la vie.
- Favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, et soutenir la réalisation des intentions en matière de procréation.
- Lutter contre le chômage des jeunes tout en encourageant un vieillissement productif.
- Les gouvernements devraient également investir dans des systèmes de soins de longue durée afin d'assurer un vieillissement digne, notamment face à l'accélération des transitions démographiques.

Égalité des genres et santé et droits sexuels et reproductifs

- Éliminer les normes de genre préjudiciables et combattre la violence en renforçant l'autonomisation et les droits.
- Garantir l'accès à la contraception, à des soins de maternité respectueux et à une éducation complète à la sexualité.
- Former les enseignants et les professionnels de santé à fournir des services de SDSR fondés sur les droits et à dispenser une éducation complète à la sexualité.

Inclusion sociale et égalité des chances

- Mettre en œuvre des politiques favorisant l'inclusion, la flexibilité du travail, la parité dans les postes de direction et l'égalité de rémunération.
- Lutter contre toutes les formes de discrimination, en particulier à l'égard des femmes, des personnes âgées, des migrants et des groupes marginalisés.

Données et éléments de preuve

- Comblar les lacunes en matière de données en renforçant la collaboration entre les bureaux nationaux de statistique et les instituts de recherche.
- Investir dans des données inclusives et ventilées pour éclairer l'élaboration des politiques et favoriser un développement durable.

Action climatique et durabilité

- Promouvoir des stratégies intégrées en matière de climat et de développement, conformément à l'Accord de Paris et aux objectifs de neutralité carbone à l'horizon 2050.

→ Afrique

Examen décennal de la Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement

En 2013, les ministres africains ont adopté la Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement comme cadre de référence pour les questions liées à la population et au développement sur le continent africain. L'examen décennal de sa mise en œuvre a été mené par la Commission de l'Union africaine, avec l'appui de la Commission économique pour l'Afrique et de l'UNFPA. Cet examen a évalué les progrès accomplis dans la mise en œuvre des 88 engagements de la Déclaration d'Addis-Abeba sur la population et le développement et dans la réalisation du dividende démographique. Les États membres de l'Union africaine ont souligné la pertinence et l'importance du Programme d'action de la CIPD en Afrique pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2063 et du Programme 2030, compte tenu des mégatendances mondiales.



Débat ministériel du Comité africain d'experts en matière de population et des ministres chargés de la population à Lusaka, en Zambie, le 9 novembre 2023 : Julio Rakotonirina, Directeur du Département de la santé, des affaires humanitaires et du développement social de la Commission de l'Union africaine ; Dr. Samuel Roger Kamba, ministre de la Santé de la République démocratique du Congo et Président du Comité technique spécialisé sur la santé, la population et la lutte contre la drogue ; Mutale Nalumango, Vice-présidente de la République de Zambie ; Diene Keita, Directrice exécutive adjointe chargée des programmes, UNFPA ; Lois Mulube, Secrétaire permanente du ministère des Finances et de la Planification nationale de la République de Zambie ; et Oliver Chinganya, Directeur du Centre africain pour la statistique de la CEA, accompagnés de ministres chargés de la population et d'experts en matière de population.

Principales recommandations

Dignité, égalité et gouvernance

- Réduire la pauvreté et les inégalités, notamment dans les zones rurales.
- Promouvoir l'égalité des genres dans l'éducation et les postes de direction.
- Renforcer la gouvernance, l'état de droit et l'élaboration de politiques inclusives.

Santé

- Augmenter le budget de la santé pour atteindre 15 % des dépenses nationales et 5 % du PIB.
- Étendre l'assurance maladie et lutter contre les maladies infectieuses.
- Associer les adolescents et les jeunes à la prise de décisions en matière de santé.

Migration, climat et urbanisation

- Renforcer la gouvernance de la migration et de l'urbanisme afin de prévenir l'émergence de bidonvilles.
- Intégrer l'adaptation aux changements climatiques dans les politiques environnementales et les stratégies de gestion des crises.

Données et innovation

- Mettre en place des systèmes statistiques nationaux et intégrer la prospective démographique.
- Encourager la coopération régionale dans le domaine des mégadonnées et de l'intelligence artificielle pour appuyer la prise de décisions.

Partenariats

- Renforcer les capacités de la société civile, des groupes de jeunes et du secteur privé.
- Consolider les partenariats Sud-Sud et accélérer la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine.

Financement et responsabilité

- Mobiliser les ressources nationales et mettre en place un suivi budgétaire des programmes démographiques.

Asie et Pacifique

Les dix ans de la Déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la population et le développement

La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et l'UNFPA ont organisé un examen de la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la population et le développement de 2013 ainsi que du Programme d'action de la CIPD dans la région, en s'appuyant sur les rapports nationaux de 22 pays, enrichis des contributions du monde universitaire et de la société civile. Les États membres de la CESAP ont réaffirmé leur engagement en faveur d'une approche centrée sur les personnes, fondée sur les droits, tenant compte des questions de genre et inclusive pour la mise en œuvre du programme sur la population et le développement dans la région.

Le représentant du Timor-Leste a pris la parole lors de la discussion thématique sur les réalisations, les défis, les lacunes et les enjeux émergents concernant la dynamique démographique, le développement durable et les changements climatiques.



Cérémonie d'ouverture de la septième Conférence sur la population en Asie et dans le Pacifique à Bangkok, le 15 novembre 2023 : D^{re}Eselealofa Apinelu, Haute-Commissaire des Tuvalu auprès des Fidji et deuxième Vice-présidente de la Conférence ; Laisa Bulatale, Directrice du Mouvement pour les droits des femmes aux Fidji ; Diene Keita, Directrice exécutive adjointe chargée des programmes, UNFPA ; Varawut Silpa-archa, ministre du Développement social et de la Sécurité humaine de Thaïlande et Président de la Conférence ; Armida Salsiah Alisjahbana, Secrétaire exécutive de la CESAP ; Lisa Grace Bersales, Directrice de l'Autorité de statistique des Philippines et Vice-présidente ; Sangay Dechen Gyanzo, Y-PEER Bhutan ; et Srinivas Tata, Directeur de la Division du développement social de la CESAP.

Principales recommandations

Développement fondé sur les droits et centré sur les personnes

- Adopter une approche holistique du développement, tenant compte des questions de genre et fondée sur le cycle de vie.
- Encourager la solidarité intergénérationnelle et la planification à long terme pour les sociétés vieillissantes.

Santé et protection sociale

- Garantir des soins de santé universels, communautaires et centrés sur la personne, y compris en matière de SDSR.
- Agir sur les déterminants de la santé, investir dans la promotion de la santé et soutenir les soignants.
- Garantir une protection sociale universelle tout au long de la vie.

Travail décent et égalité des genres

- Bâtir des marchés du travail inclusifs, offrant des environnements de travail flexibles.
- Favoriser l'égalité des genres par des réformes juridiques, la budgétisation et l'autonomisation des femmes.

Résilience climatique et développement sobre en carbone

- Intégrer l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets dans les plans de développement nationaux.

Participation et coopération

- Faciliter la participation de la société civile et créer des espaces de dialogue sûrs.
- Encourager la coopération Sud-Sud et triangulaire, en partageant les bonnes pratiques.

Mise en œuvre et financement

- Allouer des ressources suffisantes pour garantir la mise en œuvre complète de la Déclaration ministérielle Asie-Pacifique sur la population et le développement, et désigner des points focaux nationaux de haut niveau.

Amérique latine et Caraïbes

Les dix ans du Consensus de Montevideo sur la population et le développement

La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), avec le soutien de l'UNFPA, a dirigé l'examen régional de la CIPD30 à partir des rapports nationaux volontaires de 22 États membres. Le projet du deuxième rapport régional s'appuie sur diverses sources complémentaires, notamment des rapports régionaux, des documents des Nations Unies, des travaux universitaires et des contributions de la société civile. Les représentants des gouvernements et de la société civile ont réaffirmé leur engagement et appelé à intensifier les efforts pour appliquer pleinement le Consensus.



Elizabeth Taylor Jay, vice-ministre des Affaires multilatérales de Colombie, lors du débat de haut niveau sur « Les défis liés à la mise en œuvre élargie du Consensus de Montevideo sur la population et le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes, 10 ans après son adoption ».



Clôture de la cinquième réunion des Présidents de la Conférence régionale sur la population et le développement à Santiago du Chili le 15 novembre 2023 : Simone Cecchini, chef du Centre démographique d'Amérique latine et des Caraïbes – Division de la population de la CEPALC ; José Manuel Salazar-Xirinachs, Secrétaire exécutif de la CEPALC ; Carlos David Guachalla, vice-ministre de la Planification du développement de l'État plurinational de Bolivie et Président ; Luis Yáñez, Secrétaire de la Commission de la CEPALC ; et Susana Sottoli, Directrice régionale de l'UNFPA pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Principales recommandations

Droits humains et inclusion

- Adopter une approche fondée sur les droits humains, intégrant des perspectives interculturelles et intersectionnelles et tenant compte des questions de genre.
- Lutter contre le racisme et les discriminations structurelles, qui affectent particulièrement les communautés autochtones et afrodescendantes, en veillant notamment à reconnaître les droits des peuples autochtones isolés et menacés, dont la protection est essentielle dans les zones fragiles et reculées.

Santé

- Consolider la résilience des systèmes de santé primaires, proposant des services de SDSR intégrés.
- Développer la prévention et renforcer la protection sociale afin de réduire la vulnérabilité face aux crises.

Migration et jeunesse

- Exploiter les données migratoires pour concevoir des politiques fondées sur des données probantes et défendre les droits des migrants.
- Investir dans l'autonomisation des jeunes par l'éducation, l'accès à un travail décent et la prévention des mariages précoces et des grossesses non désirées.

Crises et changement climatique

- Mettre en place des cadres spécifiques pour gérer les déplacements liés aux catastrophes climatiques.
- Renforcer la coopération régionale en matière de mobilité de la main-d'œuvre et de migration climatique.

Personnes âgées et participation communautaire

- Promouvoir l'autonomie des personnes âgées et les inclure pleinement dans les interventions humanitaires et les initiatives communautaires.

Dialogues mondiaux sur l'avenir de la population et du développement

Dans le cadre de l'examen de la CIPD30, trois dialogues mondiaux ont réuni des voix diverses pour explorer les défis et les opportunités liés à la jeunesse, à la diversité démographique et à la technologie. Plus de 2 500 participants se sont engagés, en présentiel et en ligne, apportant des idées novatrices pour faire avancer le programme de la CIPD dans un monde en mutation.

→ Dialogue sur la jeunesse : tracer un avenir centré sur la jeunesse

Ce dialogue a affirmé que les jeunes ne sont pas seulement des bénéficiaires, mais aussi des partenaires essentiels dans la construction de l'avenir. Les participants ont plaidé en faveur de leur **pleine participation** aux processus décisionnels, ainsi que d'**investissements dans des solutions portées par les jeunes** et adaptées à leur réalité. Les recommandations comprenaient, entre autres, les mesures suivantes :

- Garantir un accès universel à des **services de santé sexuelle et reproductive adaptés aux jeunes** et à une **éducation complète à la sexualité**.
- **Renforcer le soutien aux organisations dirigées par des jeunes** et aux mécanismes de responsabilité.
- **Inclure les jeunes dans les interventions humanitaires et la gouvernance climatique**.

→ Dialogue sur la diversité démographique et le développement durable : des opportunités à l'ère des transformations démographiques

Ce dialogue a souligné que les évolutions démographiques (qu'il s'agisse du vieillissement, de la faible fécondité ou de l'essor rapide de la population jeune) ne représentent pas une crise, mais constituent un appel à investir dans les personnes. Pour faire face à cette diversité, les pays doivent élaborer des politiques inclusives fondées sur les droits, et considérer le vieillissement et les migrations comme des opportunités. Les priorités incluaient, entre autres, les mesures suivantes :

- Investir dans les capacités **des personnes tout au long de leur vie**.
- Bâtir des **marchés du travail** et des **systèmes de soins inclusifs**, adaptés à l'évolution démographique.
- Renforcer la **solidarité intergénérationnelle** et la cohésion sociale.

→ Dialogue sur la technologie et les droits : un avenir numérique au service de tous

Ce dialogue a exploré comment la transformation numérique peut à la fois accélérer et fragiliser les progrès en matière de droits et de choix. Les participants ont appelé à une gouvernance numérique plus responsable et à des investissements proactifs dans l'inclusion numérique. Les recommandations comprenaient, entre autres, les mesures suivantes :

- Réduire la **fracture numérique entre les genres** et améliorer les **compétences numériques** à tous les âges.
- Mettre en place des **cadres réglementaires fondés sur les droits** pour protéger la vie privée, prévenir les abus et lutter **contre la violence basée sur le genre facilitée par la technologie**.
- Promouvoir des systèmes d'intelligence artificielle et des **technologies éthiques et inclusives**, intégrant la sécurité dès leur conception et respectant les droits humains.

Ensemble, ces dialogues mondiaux ont enrichi l'examen de la CIPD30 d'**idées prospectives fondées sur les droits**, complétant les conclusions régionales et ouvrant la voie à un avenir centré sur les personnes, porté par l'inclusion, l'équité et l'innovation.

La voie à suivre : partenariat et vision commune

La CIPD30 a réaffirmé que des partenariats élargis sont essentiels pour promouvoir un développement centré sur les personnes. Les gouvernements, les organisations de la société civile, les jeunes militants, les groupes de femmes, les parlementaires, les chercheurs et le secteur privé ont tous un rôle crucial à jouer pour que la promesse des droits et des choix pour toutes et tous devienne réalité.

L'examen de la CIPD30 a souligné la valeur commune de l'investissement dans les personnes : des populations en bonne santé, autonomes et résilientes sont le moteur du progrès des sociétés, des économies et de la planète.

Alors que nous nous tournons vers l'avenir, c'est cet esprit de collaboration, fondé sur des valeurs communes et des bénéfices mutuels, qui permettra de maintenir l'élan et d'accélérer l'action. Promouvoir la santé, les droits et les choix pour chaque génération n'est pas seulement possible : c'est un impératif.

L'avenir ne peut pas attendre.



Vers un avenir centré sur les personnes

La communauté internationale soutient les engagements de la CIPD, car ils sont essentiels pour bâtir des sociétés inclusives, pacifiques et prospères. Le renforcement des capacités, des droits et des choix des individus (notamment en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs) contribue à la prospérité des sociétés. Ces droits sous-tendent l'autonomie corporelle et favorisent les progrès en matière d'éducation, d'emploi et de leadership, au bénéfice des individus, des familles et des pays.

Mais l'avenir ne peut pas attendre. Pour concrétiser la promesse de la CIPD, il convient de faire preuve d'une urgence renouvelée, de nouer des partenariats ambitieux et de démontrer un engagement sans faille. Il est temps d'agir – pour chaque personne, au sein de chaque génération.



Ce rapport a été rendu possible grâce au généreux soutien des gouvernements de l'Australie, de la Bulgarie, du Danemark, de la Finlande, de l'Islande, du Japon, du Luxembourg, de la Nouvelle-Zélande et des Pays-Bas.